



Association de Défense des Riverains de l'Aéroport
de Bâle-Mulhouse

La Charte Trinationale

Avec l'augmentation des vols de nuits après 22h, le développement du fret et l'accroissement constant des vols passagers, la qualité de vie des riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse est remise en cause.

L'*ADRA* est signataire avec les associations *Forum* (CH) et *BISF* (D) de la *Charte Trinationale contre les nuisances du trafic aérien* pour:

- o le respect du repos nocturne pour tous aux heures sensibles d'endormissement et de réveil, soit entre 22 h et 7 h, (minimum 8h selon les recommandations de l'OMS contre le bruit) ,
- o la limitation des mouvements à 100000/an (94000 décollages et atterrissages en 2015) ,
- o la suppression des boucles ELBEG de 270° au décollage vers le sud et de la boucle de 270° à l'atterrissage.

L'*ADRA* ne s'oppose pas à un développement raisonné de l'aéroport et à la création d'emplois, mais exige la prise en compte des besoins légitimes de la population en terme de sécurité, de qualité de vie, de santé et de protection de l'environnement. Pensons aussi à l'avenir de nos enfants !

L'*ADRA* a participé à la mise en place d'un réseau indépendant de mesure du bruit dans les communes autour de l'aéroport www.eans.info/fr.

Pour défendre efficacement vos droits, l'*ADRA* a besoin de votre soutien.